

Piscines

et bains publics
à Bruxelles

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

54



Piscines et bains publics à Bruxelles

Marie Resslerer

Rédaction et recherches iconographiques

Marie Resslerer

Comité d'accompagnement

Pascale Ingelaere, cabinet du Ministre Président
Paula Dumont, Murielle Leseque, Direction des Monuments et des Sites
Griet Meyfroots, Commission royale des Monuments et des Sites

Coordination

Paula Dumont, Direction des Monuments et des Sites

Relecture

Anne Marsalaix, Brigitte Vander Bruggen, Direction des Monuments et des Sites

Remerciements

AAM, APEB, Altiplan architects, John Beernaerts, Hasna Bekkouri, Philippe Charlier, Nele Cleymans, Manu Comisso, Gérard Compère, Julie Coppens, Noëlle Deckmyn, Isabelle de Pange, Nicolas Dernoncourt, Robin de Salle, Cécile Dubois, Colonel Michel Dirickx, Cécile Egrix, Steven Fierens, Pierrick Flabat, Laetitia Gardin, Daniel Gonzales, Aron Misra, Jean-Marie Van Hamme et Bérangère Zambaldi

Crédits photographiques:

AAM Archives d'Architecture Moderne
APEB Association pour l'étude du bâti
AVB Archives de la Ville de Bruxelles
BNF Bibliothèque nationale de France
CDBDU Centre de Documentation, Bruxelles Développement urbain
CIVA Centre International pour la Ville, l'Architecture et le Paysage
ERM École royale militaire
KBR Bibliothèque royale
KIK-IRPA Institut royale pour le Patrimoine artistique
SPRB Service public régional de Bruxelles
RMN Réunion des musées nationaux

Graphisme: La Page - *Impression:* Claes Printing - *Diffusion:* Nord-Sud

Photo de couverture: Bains de Bruxelles, Georges De Kinder © SPRB

© Éditeur responsable : Arlette Verkruyssen, Directeur général de Bruxelles Développement urbain,
Service public régional de Bruxelles, CCN – rue du Progrès 80 – 1035 Bruxelles

IMPRIMÉ EN BELGIQUE

DÉPÔT LÉGAL : D/2015/6860/001 - ISBN 978-2-87584-066-0



REMISE EN GRÂCE DE L'EAU	4
LA NATATION, ÉMERGENCE D'UNE DISCIPLINE SPORTIVE	12
L'AVÈNEMENT DES PISCINES COMMUNALES	19
EAU, AIR ET SOLEIL	25
DES PISCINES ART DÉCO	32
LA SECONDE APOGÉE DES BAINS COMMUNAUX	35
À CHAQUE COMMUNE SA PISCINE	40



Affiche de 1932. La natation est associée au plongeon (détail).
(© AVB)

Page précédente:
André Kertész, *Nageur*, Hongrie, 1917.
(© Estate of André Kertész © IRPA)

L'histoire des piscines en Région de Bruxelles-Capitale ne peut être envisagée indépendamment de celle des bains publics. Si les deux activités (nager et se laver) se pratiquent dans des lieux distincts jusqu'à l'aube du XX^e siècle, elles sont réunies pour la première fois à Bruxelles au Bain Royal – où l'on trouve une piscine couverte en plus de la section réservée aux bains. La réunion de ces fonctions au sein d'un bâtiment unique donne naissance à une typologie nouvelle caractérisée par un programme et des contraintes techniques particulières, notamment en termes de résistance des matériaux et d'hygiène. Architectes et médecins, édiles communaux et investisseurs privés, à la recherche de solutions toujours plus adaptées aux besoins d'une clientèle en quête de bien-être, s'inspirent des réalisations qui voient le jour à l'étranger. Tour à tour, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Turquie, la Russie ou encore la

Scandinavie servent de référence pour la création de bains et de piscines à la pointe de la modernité.

Avec l'avènement des *Golden Sixties*, la majorité des Bruxellois ont enfin accès à des installations sanitaires privées et la plupart des bains publics, perdant leur raison d'être, disparaissent. L'histoire des bains se sépare alors de celle des piscines, désormais intégrées à de vastes centres sportifs multidisciplinaires. La mode récente du *wellness* semble pourtant indiquer qu'un retour au bain, dans sa forme originelle, se dessine malgré tout... Retracer l'histoire des bains et des piscines se révèle ainsi être une tâche complexe, indissociable de l'évolution du rapport que l'homme entretient au fil du temps à l'eau, à l'hygiène, à l'exercice physique et, tout simplement, au plaisir du bien-être.

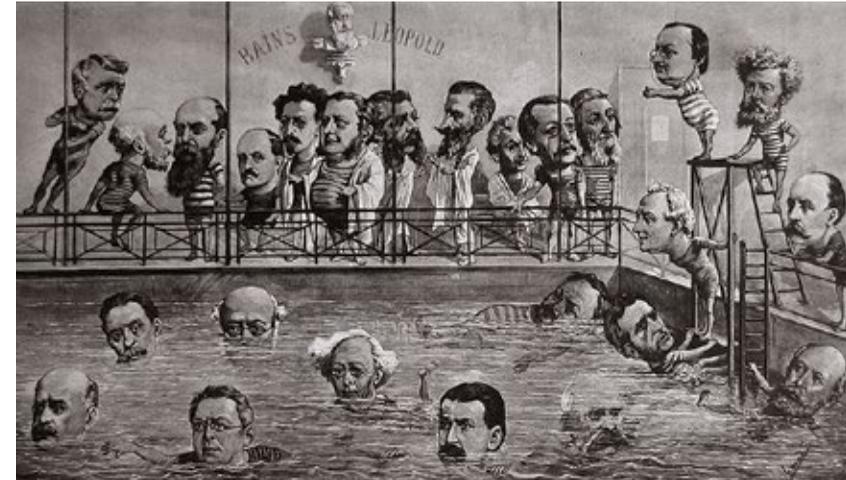
Remise en grâce de l'eau

DES BAINS POUR L'ÉLITE

Suite à la fermeture des étuves au XVI^e siècle sur ordre des médecins – qui craignent la propagation des épidémies – et de l'Église – qui n'y voit que du vice –, l'eau, élément par excellence de purification, suscite méfiance et rejet... Vers 1750, cependant, les médecins redécouvrent les vertus thérapeutiques de l'eau froide qui renforce le corps, notamment en stimulant la pression sanguine. Cette action salutaire de l'eau lui permet de reconquérir sa bonne réputation et, petit à petit, son rôle dans l'hygiène corporelle. Mais les bienfaits des bains se payent alors très cher et seuls les plus riches peuvent s'offrir le plaisir de se baigner dans des salles de bains privées à vocation thérapeutique ou de se rendre dans les nouveaux établissements de bains publics qui ouvrent leurs portes à Bruxelles, comme celui inauguré en 1768 rue Terre-Neuve.



Les Bains de Saint-Sauveur, vers 1870. Reconstitués à plusieurs reprises, ils seront finalement démolis en 1959. (© AVB)



Les Bains Léopold servent de décor à cette caricature d'Amand mettant en scène les principales figures du monde politique « à l'école du plongeon alternatif », vers 1880. (© AVB)

Au début du XIX^e siècle, les Bruxellois fortunés ont le choix entre trois établissements de bains publics : les Bains de Saint-Sauveur (rue Montagne-aux-Herbes-potagères, 1818), les Bains Léopold (Montagne de la Cour et rue des Trois-Têtes, 1834) ou l'Hôtel des Bains minéraux (rue des Alexiens, 1809) qui propose à ses clients une vaste palette de douches et de bains, à la vapeur, aromatiques, et même électriques ! Dévolus tant à l'hygiène qu'à l'usage thérapeutique, l'eau chaude y signe son grand retour... Les Bains Léopold, considérés avec ceux de Saint-Sauveur comme les plus élégants de la capitale, proposent également des bains portables, livrés à domicile avec l'eau chaude destinée à les remplir.

SOUS LE RÈGNE DE L'HYGIÉNISME

Le changement de mentalité initié au milieu du XVIII^e siècle connaît son aboutissement un siècle plus tard avec l'hygiénisme, bientôt relayé par les découvertes de Louis Pasteur sur les bactéries. Cette théorie révolutionne la société, en touchant tous les aspects, de la médecine à l'urbanisme. Une multitude de choses qui nous semblent aujourd'hui complètement évidentes se mettent en place à ce moment : réseau d'égouts, traitement des eaux usées, ramassage des ordures, etc. Dans ce cadre, l'eau courante dans les maisons particulières devient une nécessité. Dès 1855, la Ville de Bruxelles et quelques communes limitrophes sont alimentées par les eaux du Hain, acheminées en ville ; une quarantaine d'années plus tard, les faubourgs le sont intégralement, notamment par le détournement des eaux du Bocq.

L'accès à l'eau courante et à ses bienfaits se fera beaucoup plus lentement pour les couches sociales moins favorisées. Suite à l'industrialisation de la capitale, la classe ouvrière connaît une véritable explosion démographique accompagnée de conditions de vie désastreuses. Des centaines de familles d'ouvriers s'entassent dans des quartiers insalubres dans lesquels les logements sont le plus souvent dénués du moindre équipement sanitaire. Les épidémies de choléra de 1831, 1848 et 1849, attribuées à la saleté régnant dans ces quartiers, accélèrent la prise de conscience dans le chef de certains dirigeants de l'urgence d'améliorer les conditions de vie des ouvriers. Au-delà de la propreté du corps humain, désormais considérée comme indissociable de l'usage des bains, la ville tout entière est repensée en termes d'air et de lumière. Ces nouvelles idées, empreintes de morale bourgeoise et de paternalisme, veillent certes au mieux-être des ouvriers, mais révèlent aussi un intérêt moins philanthropique : celui de garder la main-d'œuvre en bonne santé afin de ne pas entraver la rentabilité des industries.

LE MODÈLE ANGLAIS SÉDUIT LE MINISTRE

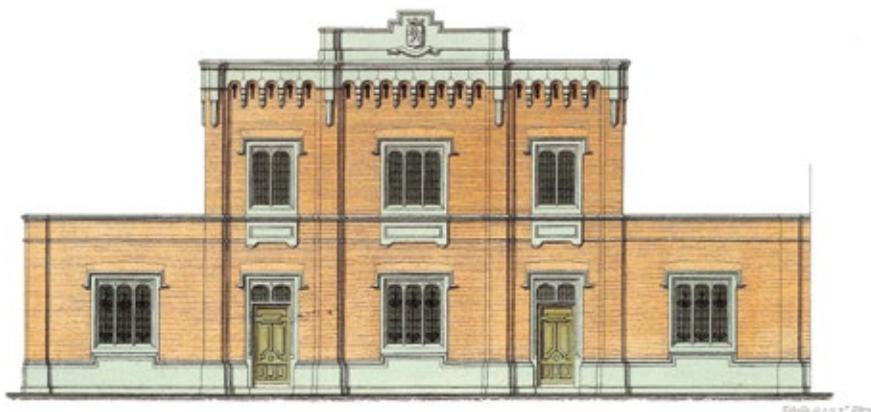
En Angleterre, la condition des ouvriers amène de la part des autorités publiques une réaction sanitaire plus rapide que sur le continent. Le tout premier établissement de bains destiné au peuple est inauguré à Liverpool en 1828. L'initiative y est suivie par la construction d'une série d'établissements de bains publics ainsi que de lavoirs, destinés à toutes les couches de la population. En 1842, l'ouverture du *Frederick Street Bath and Washhouse* crée l'événement : pour la première fois, bains publics et lavoir ainsi qu'une piscine couverte sont rassemblés au sein d'un unique bâtiment. Il s'agit d'un véritable renouveau de la culture des bains en Occident, du jamais vu depuis les installations thermales de l'Antiquité romaine ! Dès les années 1850, le concept servira de modèle, non seulement en Angleterre, mais dans presque tous les pays d'Europe et jusqu'aux États-Unis.

Charles Rogier, alors ministre des Affaires intérieures, vante les mérites des établissements de bains anglais dans une lettre circulaire envoyée en 1850 à tous les gouverneurs des provinces de Belgique. Son but est clair : il souhaite que les provinces encouragent les autorités communales à construire de telles infrastructures. La lettre stipule que « la réunion de bains et de lavoirs publics dans un même établissement, destiné spécialement à l'usage des ouvriers et des indigents, doit être regardée comme

une heureuse combinaison. Des données certaines permettent d'apprécier les bienfaits que ces institutions sont appelées à répandre, et l'influence salutaire qu'elles peuvent exercer sur la condition physique et l'état moral de la classe ouvrière dans les localités populeuses. En Angleterre, les bains et buanderies économiques ne sont plus à l'état d'essai. Depuis la fondation du premier établissement de ce genre, qui fut érigé à Liverpool en 1842, le nombre s'en est accru dans une progression inespérée, et le succès qu'ils ont obtenu dans les principales villes du Royaume-Uni, ainsi que les résultats matériels de leur exploitation, rassurent complètement sur leur avenir. » Malgré le soutien du gouvernement, les réalisations en Belgique restent très limitées.

DES BAINS ÉCONOMIQUES POUR LE PEUPLE

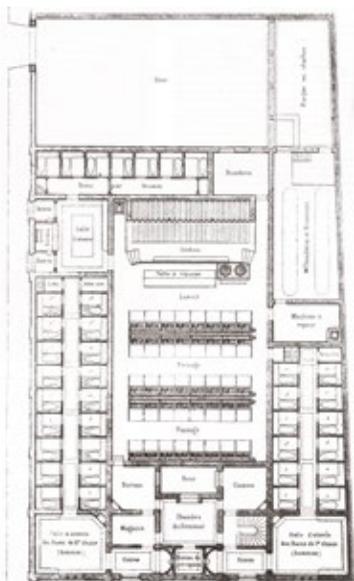
À Bruxelles, une seule réalisation voit le jour : les Bains économiques. Construits au cœur des Marolles d'après les plans de Wynand Janssens, ils sont inaugurés le 26 juillet 1854. Hygiéniste convaincu, l'architecte s'est auparavant rendu en Angleterre afin de visiter les établissements de bains auxquels il consacre une étude détaillée. En 1849, il remet un premier projet de bains et lavoir fidèle au modèle anglais. On y trouve pas moins de 60 bains individuels, des bains thérapeutiques, deux piscines, un vaste lavoir comportant 70 emplacements et deux séchoirs. Le projet, soutenu par l'échevin Blaes, alors occupé à l'assainissement des Marolles, et par le ministre Rogier, est approuvé par l'administration communale en 1852. Dans la foulée, Janssens est nommé secrétaire de la Société anonyme pour l'Établissement des Bains économiques et de Lavoirs, créée expressément afin d'en gérer la construction et la gestion. L'examen des plans du complexe inauguré deux ans plus tard montre toutefois que le projet effectivement réalisé est nettement plus modeste : piscines et bains thérapeutiques sont abandonnés et le nombre de baignoires et d'emplacements de lavoirs fortement réduit. La disparité entre le nombre de bains prévus pour les deux sexes est frappante : 30 baignoires pour les hommes, et seulement sept pour les femmes. Les autorités communales, surprises du succès que les bains remportent auprès des dames (!), décident en 1856 de rajouter dix cabines à leur usage. Les cabines individuelles sont équipées d'une vaste baignoire en zinc de 2 m sur 1,80 m masquée par un coffrage en chêne, d'un miroir, d'un porte-manteau et d'un plancher amovible. Les Bains économiques remportent un succès aussi inattendu qu'immédiat : 8.000 entrées sont enregistrées uniquement



Construits à l'emplacement d'une ancienne blanchisserie située à l'angle des rues des Tanneurs et de la Blanchisserie, les Bains économiques sont accessibles par des entrées clairement séparées qui permettent que hommes et femmes ne se croisent pas. Extrait de *Bains et lavoirs publics. Plans, élévations et détails de l'établissement érigé à Bruxelles, rue des Tanneurs et d'autres établissements projetés pour diverses localités* par Wynand Janssens, architecte Bruxelles, 1855, édité par Van der Kolk. © AVB

pour les deux premiers mois. Le lavoir rencontre cependant un succès plus mitigé malgré son indéniable modernité (outre le lavage du linge, il permet de l'essorer, de le sécher en un quart d'heure et de le repasser), les femmes du quartier semblant lui préférer les anciennes « blanchisseries » installées le long des cours d'eau de la ville.

À l'extérieur, les bains sont signalés par de sobres façades de style éclectique puisque, selon l'avis des Travaux publics, reporté dans le bulletin communal de 1851, « il convient que, dans leur apparence, les constructions faites pour le peuple soient modestes comme la condition de ceux pour lesquels on les érige. Les pauvres ne passent pas volontiers par une porte élégamment décorée; leur bon sens, leur instinct leur dit que ce sont eux en définitive qui font les frais de cette architecture et que le prix d'entrée, si bas qu'il soit, serait plus modique encore, si l'on avait paré avec moins de recherche, les dehors du local. » Cet exemple unique de bains publics à Bruxelles fut malheureusement démoli en 1953.



LES PAVILLONS DE DOUCHE

Vers la fin du siècle, c'est au tour d'un concept venu d'Allemagne de faire fureur dans les villes industrialisées d'Europe. Le dermatologue berlinois Oscar Lassar, s'inspirant des pavillons de douches en usage dans les casernes militaires, promeut, dès 1887, l'idée de créer des pavillons de douches destinés à la population ouvrière. Selon lui, la douche tiède est le bain du futur, alors que la baignade en piscine se révélerait inefficace sur le plan de l'hygiène. Les avantages de ces pavillons sont nombreux, notamment parce que leur construction est beaucoup plus économique que celle d'un établissement de bains. Séduite, la Ville de Bruxelles prévoit d'en construire un grand nombre dans différents quartiers populaires, mais seules deux réalisations voient effectivement le jour.

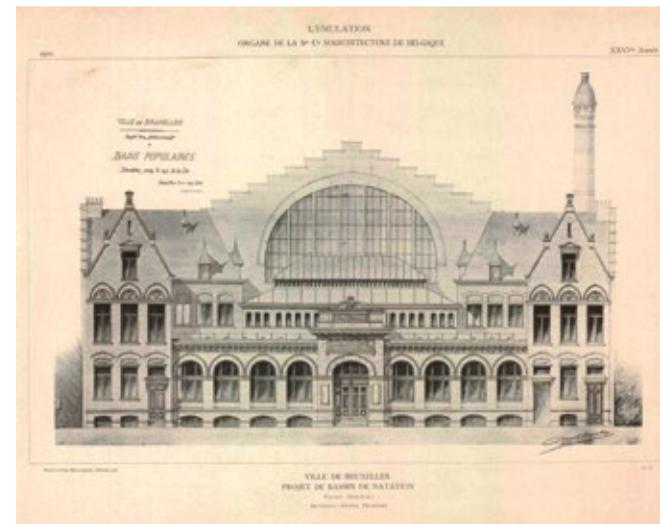
Le premier pavillon de douches, implanté en 1902 au cœur de la place du Jeu de Balle, est réalisé dans le cadre d'une nouvelle phase d'assainissement des Marolles et lié à la construction de la cité conçue par l'architecte et hygiéniste Émile Hellemans (Cité Hellemans, 1905). Un hall central servant de salle d'attente dessert neuf cabines flanquées d'un vestiaire privé. Contrairement aux Bains économiques voisins, les douches sont exclusivement accessibles aux hommes et coûtent alors

Pavillon de douche place du Jeu de Balle. L'inscription « Bains douches - Stortbaden » au-dessus de la porte d'entrée, signalait aux passants la fonction du petit édifice de plan carré aux murs parés de briques émaillées blanches rehaussés de quelques touches de couleurs. (Coll. Belfius Banque - Académie royale de Belgique © SPRB)



15 centimes, savon et essuie compris. Le temps est minuté, la douche ne pouvant excéder 15 minutes, déshabillage et rhabillage compris. Fortement abîmé à cause du taux d'humidité très important qui y règne, le pavillon est rasé en 1954, sa démolition coïncidant avec l'ouverture des nouveaux Bains de Bruxelles.

En 1903, un second pavillon de « Bains douches populaires » est inauguré dans un autre quartier populaire de la capitale, au « Coin du Diable » (rue de la Clé 18). Intégré au Jardin d'enfants n° 14, l'ensemble est à nouveau conçu par Hellemans et reflète le souci de plus en plus présent des autorités communales de fournir aux classes populaires, et notamment aux enfants, la possibilité de se laver quotidiennement. D'autres installations de douches sont d'ailleurs implantées à la même époque au sein d'autres écoles communales, notamment à l'école n°9 de Schaerbeek (Grande rue au Bois 57-59, arch. Jaumot, 1898). Les anciennes douches de la rue de la Clé sont aujourd'hui réaménagées en salles de classe.



L'école et le pavillon des douches de la rue de la Clé sont construits sur un emplacement pour lequel un grand établissement de bains publics avec piscine avait initialement été prévu (arch. Daniel Francken, 1898, projet non réalisé publié dans *L'Émulation*, XXVI^e année, 1901).
(© AVB)

APPARITION DE LA SALLE DE BAINS DANS L'ARCHITECTURE PRIVÉE UNE PIÈCE S'INVENTE AU COURS DU TEMPS

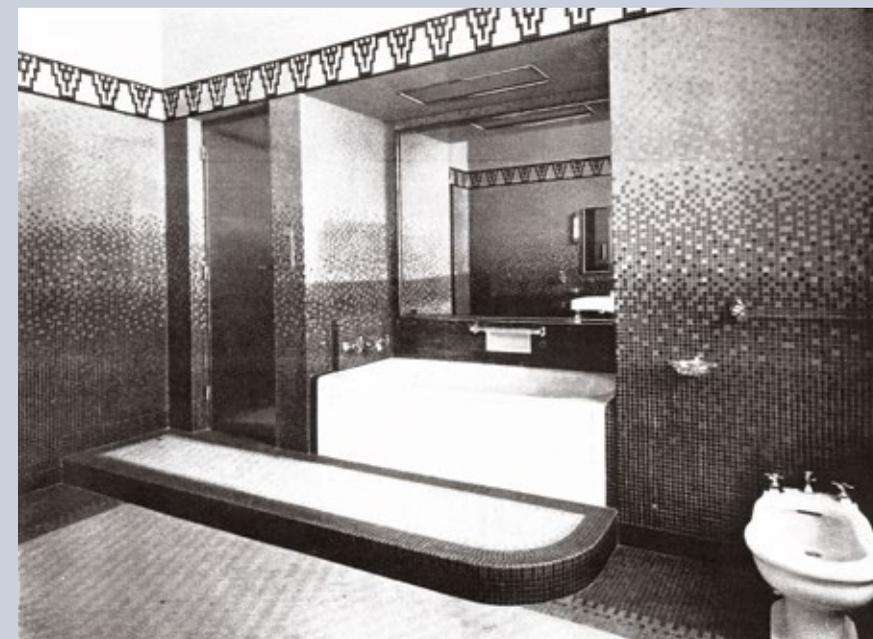
Alors que le discours hygiéniste bat son plein, les salles de bains pénètrent lentement dans les maisons bruxelloises. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la toilette se fait au moyen d'une bassine et d'un broc dans la chambre à coucher. Il faut attendre les années 1890 et des influences provenant d'Angleterre pour qu'apparaisse un intérêt marqué pour la salle de bains en tant que telle. Cette nouvelle pièce prend place dans la pièce entresolée de l'annexe côté jardin. Complètement séparée du WC et du lavabo de toilette, elle est souvent encore associée au boudoir ou à la chambre. À l'hôtel Solvay, finalisé en 1903, l'architecte Victor Horta conçoit une salle de bains où trône, seule, une vasque de bain, avec raccordement d'eau et chauffe-eau.

C'est véritablement le raccordement à l'eau courante, qui se généralise vers 1900, qui détermine la salle de bains moderne: le pot de chambre se fait WC, le bidet, en bois et porcelaine, se fait fixe, le broc devient lavabo, la grande bassine en fer devient vasque et le tub devient douche! La période Art Déco sera le temps de revêtements muraux les plus fous, marbres, carreaux de céramique, feuilles d'argent, etc., réservés toutefois à une élite, comme à la villa Empain. Les années 1950 vont faire de la salle de bains un des équipements de base de la maison et de l'appartement.

Concernant le logement ouvrier, les maisons conçues en 1902 pour le Foyer schaarbeekois, rues du Corbeau et du Tilleul, constituent une exception notable. L'architecte Henri Jacobs y prévoit, dès l'origine, une salle de bains par ménage, alors que, de façon générale, ces logements restent jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale le parent pauvre de ce type d'équipement. Ainsi, pour les grandes cités Logis et Floréal à Watermael-Boitsfort, construites dans les années 1920, aucune salle de bains n'est prévue.



Salle de bains de l'hôtel Solvay. Le sol en Carrare contraste avec des carreaux « métro » et des boiseries en acajou. Un WC se cache dans le placard.
(Bastin-Evrard © SPRB)



La luxueuse villa Empain (arch. Michel Polak, 1930) est dotée de plusieurs salles de bains dont le décor s'inspire de thématiques diverses dont le Maroc.
(© CIVA)

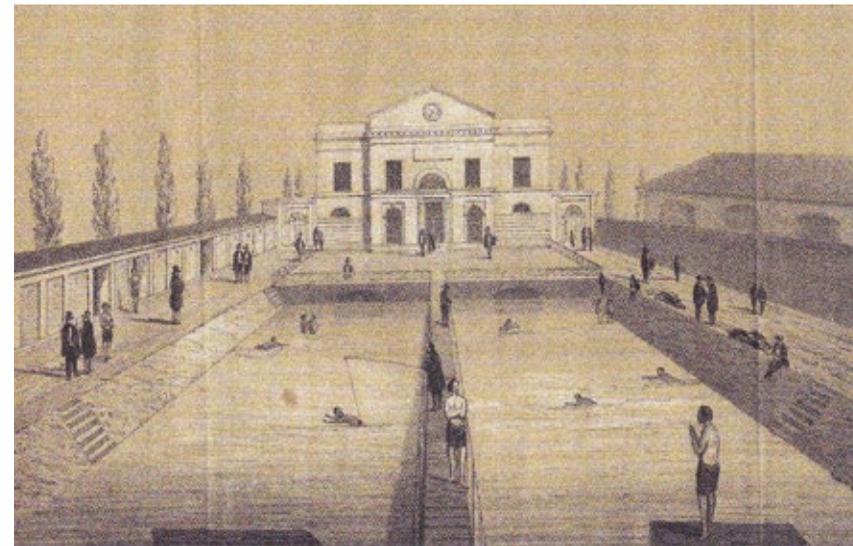
La natation, émergence d'une discipline sportive

BARBOTAGE SUR SENNE

S'il fallut des siècles pour que l'eau reconquiert sa place dans la pratique de l'hygiène, de tout temps les Bruxellois nagèrent l'été dans les eaux vives des rivières, des étangs et des canaux. L'iconographie à ce sujet est très rare, mais les diverses ordonnances communales interdisant la natation en plein air, tant pour des raisons de pudeur que de sécurité, ainsi que les cas de mort par noyade rapportés dans les registres paroissiaux confirment que l'on nage bel et bien à Bruxelles.

Sans aucun doute, l'endroit le plus populaire est le *Nieuwmolen*. La foule se presse pour se baigner dans ce bras de la Senne situé à proximité de la porte de Ninove. Face aux plaintes des propriétaires des champs avoisinants envahis de baigneurs et aux nombreux accidents dus au lit inégal de la rivière et à son courant irrégulier, la Ville de Bruxelles tente de mettre un semblant d'ordre, en établissant un poste de sauveteur, puis en égalisant le lit de la Senne en comblant les trous les plus profonds avec du sable, avant de le paver par endroits.

Jeux dans l'eau, à proximité de *Nieuwmolen*. Photo prise vers 1900.
(© SPRB - CDBDU)



Projet pour les Bains Snoeck à Saint-Gilles (avant 1884). On distingue, par-delà les bassins, le pavillon d'entrée de style néoclassique regroupant les services.
(© AVB)

LES ÉCOLES DE NATATION

À côté de cette activité purement ludique, le renversement de la valeur idéologique accordée à l'eau et à l'exercice physique dès le XVIII^e siècle amène les conditions favorables au développement progressif de la natation en tant que discipline sportive. En Belgique, la première école de natation ouvre à Liège en 1785, mais il faut attendre le milieu du XIX^e siècle pour en trouver à Bruxelles. Ce délai témoigne de la lenteur du changement des mentalités par rapport à la pudeur et à l'usage de l'eau, mais aussi de la peur qu'elle génère.

En 1849, la Ville de Bruxelles organise un concours pour la construction d'une école de natation à ériger aux côtés de la Senne ou du canal de Charleroi, dont les eaux doivent alimenter les bassins. Ce souhait répond à une double fonction de sécurité et d'hygiène et l'on peut lire en 1850 dans la revue *La Santé* que l'«établissement d'écoles de natation est chose bien désirable dans toutes les localités où des pièces d'eau peuvent les permettre; car combien de victimes ne retire-t-on pas chaque année. L'usage de bains froids est une mesure hygiénique si salutaire pour l'entretien de la santé et le développement des forces, qu'on ne peut certainement le réprimer».

Le projet de Pierre Snoeck, professeur de natation, est retenu par la Ville, mais sa réalisation ne verra malheureusement jamais le jour. Face à cette inertie, Snoeck décide de réaliser le projet en privé sur un emplacement



Projet pour une école de natation à Saint-Gilles, 1899.
(© AVB)

situé le long du *Leybeek*, chaussée de Waterloo, à proximité de la porte de Hal. Il comporte quatre bassins, dont deux sont réservés aux nageurs confirmés répartis en deux classes économiques (la seconde est gratuite). Les deux autres bassins sont réservés aux militaires et aux apprentis nageurs. Les dimensions, immenses – 110m de long –, sont dues au fait que les bassins, en plein air, sont creusés à même le lit de la rivière. Un autre exemple d'école de natation voit le jour auprès des étangs d'Ixelles. Ces deux écoles sont probablement abandonnées au tournant du XX^e siècle, lors de l'urbanisation des quartiers de la première couronne et de l'ouverture des premières piscines communales couvertes.

Remplacé par une nouvelle piscine dans les années 1990, l'ancien bassin de l'École royale militaire a totalement disparu. Photo datée de 1916.
(© École royale militaire)



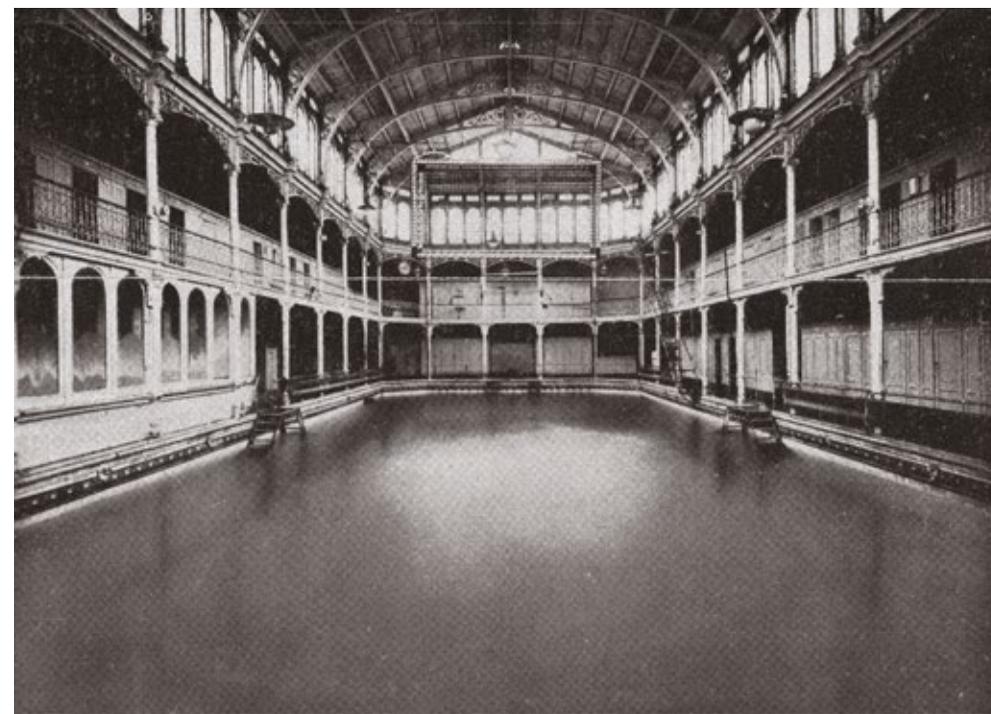
LA FORMATION MILITAIRE

Les vertus fortifiantes de l'eau froide et la nécessité capitale de l'apprentissage de la natation par les soldats – mise en lumière par les nombreuses noyades des campagnes napoléoniennes – font de la natation une des disciplines de la formation militaire. Au début du XX^e siècle, l'armée belge dote deux de ses casernes bruxelloises de bassins de natation destinés à l'apprentissage et à l'entraînement: le premier est au cœur de l'École royale militaire (achevée en 1913), en bordure du parc du Cinquantenaire; le second à Etterbeek, intégré à l'Institut militaire d'Éducation physique.

NAGER COMME UN ROI...

La première piscine couverte de Bruxelles est construite en 1879 d'après les plans de l'architecte Adolphe Vanderheggen. La circulaire de Charles Rogier n'ayant pas porté ses fruits auprès des communes, l'initiative est prise par une société privée, la Société anonyme du Bain Royal de Bruxelles, qui décide d'implanter un luxueux établissement de bains au cœur du quartier de Notre-Dame-aux-Neiges, récemment réaménagé à l'attention de la bourgeoisie. Le Bain Royal regroupe des bains individuels et thérapeutiques, un bain de vapeur assorti d'une salle de massage, ainsi qu'une piscine accessible par une entrée séparée. Ce programme architectural, inédit en Belgique, puise son inspiration dans les nombreux établissements de bains qui ouvrent leurs portes aux quatre coins de l'Europe durant la seconde moitié du XIX^e siècle. L'hygiène qui règne dans la piscine est encore très relative: pour rejoindre les cabines, les nageurs marchent avec manteaux et chaussures le long des plages qui bordent le bassin; on se jette à l'eau sans se doucher. Quant à la filtration de l'eau, elle est inexistante, le bassin étant simplement entièrement vidé une fois par semaine...

Le Bain Royal de Bruxelles. Le cœur du vaste hall qui abrite la piscine est largement ouvert afin de laisser entrer la lumière naturelle en abondance. Les cabines individuelles sont disposées le long des galeries aménagées au rez-de-chaussée et aux étages.
(© AVB)



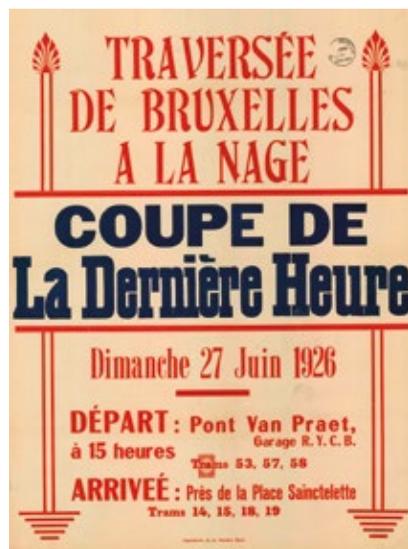
Pendant l'hiver, les nageurs désertent la piscine, malgré le fait que l'eau soit maintenue à une température agréable. Afin de rentabiliser l'espace, le Bain est alors transformé, durant la saison froide, en salle de fêtes et de théâtre. Au fil du temps, il perd de son prestige, pour n'être finalement plus fréquenté que par les écoliers. Démoli en 1969, à l'exception des façades, ce témoin exceptionnel a laissé la place à une école.

L'INVENTION DE LA NATATION

La natation, jusqu'alors pratiquée uniquement en eau vive et dans les écoles de natation, se développe durant le XIX^e siècle comme un sport à part entière. Elle voit sa consécration lors des premiers Jeux olympiques modernes, organisés à Athènes en 1896. L'Angleterre, qui fait à nouveau figure de pionnière, organise ses premières compétitions en 1837 déjà. Il faut cependant attendre le dernier quart du siècle pour que la Belgique lui emboîte le pas avec la création au Bain Royal, en 1890, du Cercle de Natation de Bruxelles, puis, en 1897, du *Brussels Swimming and Water-Polo Club*, ce dernier sport remportant à l'époque un grand succès. Les champions de cette nouvelle discipline inventent les codes, les techniques sportives évoluant de la brasse au crawl et au papillon (ces dernières aboutissant à leur forme actuelle dans le courant des années 1930) en passant par deux nages aujourd'hui oubliées, le *trudgeon* et l'*over arm stroke*, ancêtres du crawl.

C'est au club d'aviron le Cercle des Régates, que l'on doit l'organisation du premier match de water-polo en Belgique, au Bain Royal en 1896. © IRPA

En Belgique comme à l'étranger, la presse joue un rôle prépondérant dans la diffusion de la natation, notamment lors de l'organisation des traversées de villes ou de la Manche. Les nouveaux héros comptent parmi leurs rangs quelques femmes, témoins de l'émancipation alors en pleine marche. © AVB



À L'ABATTOIR

Cette émulation sportive n'est cependant accessible qu'à l'élite. À la fin du XIX^e siècle, la demande en piscines publiques se fait forte. En 1884, un nouveau lieu de baignade, Le Bac, ouvre rue de la Glacière à Saint-Gilles. Il se démarque des écoles de natation par la présence d'un bassin unique. À la fin du siècle, la Ville de Bruxelles relance un projet de construction pour une piscine en plein air qui verra cette fois rapidement le jour. En mai 1900, le bassin de l'Abattoir est ouvert à l'avenue du même nom. Il s'agit également d'un bassin unique à ciel ouvert, alimenté en eau par le canal de Charleroi et... à la propreté douteuse. L'écrivain Jacques van Merelbeke, cité par Jean d'Osta, rapporte, après une visite, qu'«il y avait foule au Bain de l'Abattoir. Figurez-vous une sorte de cuve cimentée, toute grouillante de moutards, et pleine d'une eau limoneuse, d'une opacité suspecte, directement empruntée du canal voisin.» L'eau entre et ressort en un flot continu, mais la stérilisation est encore toute primitive, le maître-nageur versant une cruche de chlore directement dans l'eau du bassin toutes les demi-heures. Malgré cela, le bassin, fréquenté principalement par les ouvriers des environs, connaît un immense succès. L'entrée coûte 15 centimes, maillot et essuie compris, un prix très démocratique comparé au tarif de 1 franc pratiqué au Bain Royal.

Réservé aux hommes, le bassin de l'Abattoir ouvre du 15 mai au 30 septembre. Démoli en 1945, il est resté en activité jusqu'aux environs de 1940. © AVB

Le Royal Brussels Swimming Club organise en 1928 une fête de préparation olympique au bassin de l'Abattoir. La discipline du plongeon, sport olympique depuis 1904, y est présentée en vedette. © AVB



À TOUTE VAPEUR!

Vers le milieu du XIX^e siècle, la mode des bains de vapeur déferle dans les grandes villes d'Europe de l'Ouest. Londres et Paris inaugurent en 1863 de luxueux établissements de bains inspirés des hammams ottomans et des *banias* russes. Ces bains «turco-russes», qui puisent leurs origines dans les thermes romains, se caractérisent par l'utilisation de chaleur humide et rappellent en ce sens les étuves médiévales. Ils diffèrent cependant par la température –jusqu'à 65 °C dans les hammams, elle peut monter jusqu'à 120 °C dans les *banias*, ainsi que par le taux d'humidité, moins élevé dans les bains russes.

À Bruxelles, les premiers bains turcs ouvrent en 1879 au Bain Royal. Les piscines communales du début du XX^e siècle suivent le mouvement et on en trouve dans les Bains de la rue Kessels à Schaerbeek, à Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode et Forest. Une brochure éditée par la commune de Saint-Gilles en 1905 insiste sur leurs bienfaits thérapeutiques : « Les bains de sudation ont pour effet d'augmenter temporairement la température du corps, d'accélérer les pulsations cardiaques et de stimuler la circulation sanguine. Ces bains modifient la trame organique, facilitent la résorption des résidus inflammatoires, éliminent les matières azotées et certains principes morbides. » Intégrés aux piscines communales, les bains de vapeur y forment une section indépendante. Plus luxueux et confortables que la section des bains, ils sont aussi plus chers et, de ce fait, seulement fréquentés par la bourgeoisie (un bain coûte 50 centimes, un bain turc 2 francs 50).

La visite au bain turc s'apparente à un véritable rituel permettant de passer du chaud dans un ordre précis afin que le corps en tire un maximum de bénéfices. Le circuit commence dans le *caldarium* et le *sudatorium* où s'effectuent divers traitements hydrothérapeutiques, suivi d'un massage sur une table en marbre. On passe ensuite par une douche suivie d'un bain froid, avant de s'allonger dans la salle de repos. Abandonnés après la Seconde Guerre mondiale, les bains de sudation connaissent un regain d'intérêt dès les années 1970 avec les saunas finlandais. Quant aux hammams, redécouverts par les touristes européens en Afrique du Nord et au Proche-Orient, ils réapparaissent – en version minimaliste – dans certaines piscines au début des années 1990 et donnent lieu à l'aménagement d'installations complètes dans des lieux réaffectés à cet usage à l'initiative de la population bruxelloise d'origine maghrébine.

Bain turc des Bains de Saint-Gilles, vers 1920.
La salle de massage.
La salle de repos.

(© Archives communales de Saint-Gilles)



Projet de salle de repos de bain turc (arch. Klein et Duclos, 1870, non réalisé).
(© AVB)



L'avènement des piscines communales

DES PISCINES POUR LES OUVRIERS

Vers la fin du XIX^e siècle, les communes de la première couronne se trouvent à leur tour confrontées aux problèmes d'hygiène dus à l'arrivée massive d'une population ouvrière. L'idée de construire des bains publics avec une piscine couverte où ouvriers et ouvrières peuvent se laver et se détendre au moins une fois par semaine est longuement débattue au sein des conseils communaux. L'ouverture en 1904 et 1905 de bains publics à Ixelles, Saint-Gilles et Schaerbeek constitue une véritable révolution pour la classe ouvrière, qui bénéficie enfin de piscines couvertes où pratiquer la natation. L'hygiène prime cependant encore sur le sport et Schaerbeek est la seule piscine communale dont le bassin – qui mesure 25 m de long – répond aux normes olympiques de l'époque.

La volonté de garder la main-d'œuvre, principalement la jeunesse, en bonne santé est toujours bien présente, comme en témoigne cet extrait du Bulletin communal de Schaerbeek de 1904 : « Enseignons-lui la natation, éveillons en elle le besoin de l'eau, la conscience des soins du corps ; nous fortifierons son organisme que la grande ville et les travaux compromettent et nous formerons une race résistante et robuste ; ainsi le bain sera un instrument de salut. »

Les programmes et les plans des nouveaux établissements communaux s'apparentent à ceux du Bain Royal tout en s'adaptant aux contraintes particulières propres aux terrains et aux budgets mis à la disposition des communes. C'est ainsi qu'Ixelles se voit dotée, faute de place, uniquement d'une piscine et d'un lavoir.

CONTRAINTES TECHNIQUES INÉDITES

La conception des Bains de Schaerbeek se distingue par le soin particulier apporté à l'hygiène. Pour la première fois, l'accès à la piscine se fait via un parcours complexe qui oblige le baigneur à franchir une série d'étapes destinées à le débarrasser des impuretés ramenées de l'extérieur avant d'entrer dans le bassin. Pour cela, un système de cabines à double entrée



Les Bains de la rue Kessels à Schaerbeek sont conçus par Daniel Francken. Le plan se développe à l'abri d'une discrète façade de style éclectique qui ne laisse deviner en rien l'affectation du bâtiment.
(Alfred de Ville de Goyet © SPRB)



Vue de la piscine des Bains de Schaerbeek.

(© Coll. Léon Verreydt)

créant une démarcation entre les «pieds chaussés» et les «pieds nus» est installé: le nageur entre par un couloir extérieur, se déshabille dans la cabine avant de rejoindre la plage où se trouve la douche, désormais obligatoire avant d'entrer dans la piscine. Quant au bassin, il est revêtu de carreaux de céramique bleue dont le caractère réfléchissant procure une meilleure vue du fond et des impuretés qui pourraient s'y trouver: Ces innovations –toujours en usage aujourd'hui– valent à la commune la médaille d'or de l'Exposition internationale d'Hygiène et de Sauvetage de Paris en 1905.

Les chapiteaux composites en fonte et la charpente métallique de la piscine d'Ixelles sont les derniers exemples des structures caractéristiques des premières piscines couvertes.

(Alfred de Ville de Goyet © SPRB)

Vue actuelle de la piscine d'Ixelles.

(Alfred de Ville de Goyet © SPRB)



À côté de la propreté de l'eau, les architectes doivent également répondre au défi que constitue la ventilation et le chauffage de ces immenses volumes: le taux d'humidité très élevé et les émanations de chlore constituent en effet un réel danger pour les structures métalliques porteuses. En 1903, le bourgmestre de Saint-Gilles et le directeur du service du gaz entreprennent deux voyages en Allemagne, pionnière en ces matières techniques. Ils en ramènent un système de ventilation mécanique qui extrait l'air vicié et apporte de l'air frais, à raison de 10.000 m³ d'air par heure. Le système de chauffage permet quant à lui de maintenir l'eau à une température de 18 à 20 °C pendant l'été et de 22 à 24 °C durant l'hiver (aujourd'hui, la température réglementaire minimum est de 28 °C!).

En raison des contraintes techniques particulières et de l'évolution des besoins en matière d'hygiène et de bien-être auxquels ils doivent faire face, les bains communaux connaissent des fortunes diverses. Les Bains de Schaerbeek, qui rencontrent un succès énorme jusqu'à la fin des années 1930, ferment leurs portes en 1940 en raison du danger que la vétusté du bâtiment représente; les bains originaux de Saint-Gilles disparaissent lors d'une profonde campagne de rénovation. Seule la piscine d'Ixelles subsiste, constituant l'unique témoin des premières piscines communales couvertes.

Un an après avoir dessiné les plans de la piscine d'Ixelles, les architectes Cooreman et Jules Rau conçoivent les plans des Bains à Saint-Gilles (appelés aussi Bains de la Perche). L'élévation des Bains de Saint-Gilles, très semblable à celle des Bains de Schaerbeek, disparaît entièrement lors des grosses transformations de 1939. (© Archives communales de Saint-Gilles)



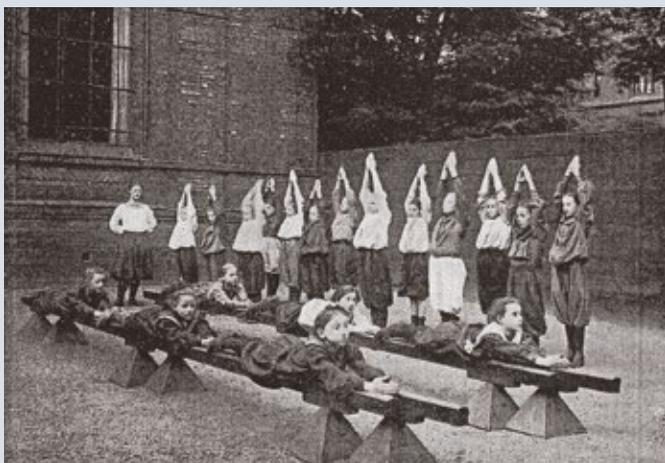
Les mouvements de la brasse, mosaïque d'Adrien Dupagne, 1938-1940, ornant le mur du fond de la piscine de l'athénée Léonie de Waha à Liège.
(© IRPA - SABAM)



Leçon de natation à la piscine communale de Saint-Gilles.
(© Archives communales de Saint-Gilles)



Apprentissage de la natation «à sec» : pour cette méthode allemande, les maîtres-nageurs ont mis au point un assemblage de deux poutres qui permet l'apprentissage à l'horizontale. Extraits d'une brochure intitulée *Der Schwimmunterricht in der Volksschulen*.
(© AVB)



DES PISCINES POUR LES ÉCOLIERS

Dès la fin du XIX^e siècle, la natation fait partie du programme pédagogique des classes de primaire. Le cours est le plus souvent donné par un militaire, également chargé du cours d'éducation physique. L'apprentissage des mouvements de la brasse se fait d'abord en classe, «à sec», avant de se risquer dans les eaux du bassin.

L'une des plus anciennes piscines de la Région est inaugurée en 1907 à Schaerbeek, au sein d'un complexe scolaire qui peut accueillir 1.000 élèves répartis entre l'école communale n° 1, l'école industrielle et une école d'éducation physique. Conçu par l'architecte Henri Jacobs, le complexe occupe un vaste espace compris entre les rues Josaphat et de la Ruche, à deux pas des Bains communaux de Schaerbeek ouverts trois ans auparavant. Le bassin de natation est conçu selon les mêmes caractéristiques que les piscines communales construites à la même époque : vaste bassin sous charpente métallique partiellement ajourée, cabines le long des plages bordant la piscine. Ce bassin exceptionnel a disparu en 1960. D'autres piscines liées à des complexes scolaires voient le jour à Bruxelles, comme les piscines militaires (début XX^e siècle) ou au Ceria à Anderlecht (1948).

Le bassin du complexe scolaire de la rue Josaphat. Les apprentis nageurs sont équipés d'un harnais accroché à un câble tendu au-dessus de la piscine. Le maître-nageur, en costume et à l'abri derrière la rambarde de sécurité, donne ses instructions.
(© Coll. fonds local de Schaerbeek)





En 1931, une grande fête de natation et de sauvetage est organisée au Bain Saint-Sauveur. Bien avant la naissance des clubs de natation, les sauveteurs, qu'ils soient policiers ou mariniers, comptaient parmi leurs rangs des nageurs exceptionnels. (©AVB)

DE SAINT-SAUVEUR AU PALAIS DE GLACE

Face à la concurrence des piscines communales, les Bains de Saint-Sauveur, un des plus anciens établissements de bains privés de Bruxelles, sont entièrement démolis et remplacés en 1911 par un nouveau complexe richement décoré comportant des bains individuels, un bain turc et une piscine olympique. Avec le Bain Royal, Bruxelles peut alors s'enorgueillir de posséder deux établissements de bains destinés à un public élitaire. La jeunesse mondaine s'y retrouve dans une ambiance huppée de *clubhouse*, caractérisée par l'association d'activités sportives et récréatives, modèle qui inspirera les solariums de l'entre-deux-guerres.

Mais les nouveaux bains doivent surtout leur succès à la piste de patin à glace qui y est alors aménagée au rez-de-chaussée, et lui vaut le nouveau nom de «Palais de Glace». Le patinage, importé –comme la majorité des sports– d'Angleterre, est très à la mode en ce début de XX^e siècle. Les Bains de Saint-Sauveur, perdant progressivement leur éclat après la Seconde Guerre mondiale, sont finalement démolis en 1959.



L'été, la piste glacée se transforme en piste de danse, le «Palais de danse Saint-Sauveur». Carte-publicitaire de 1927. (©AVB)

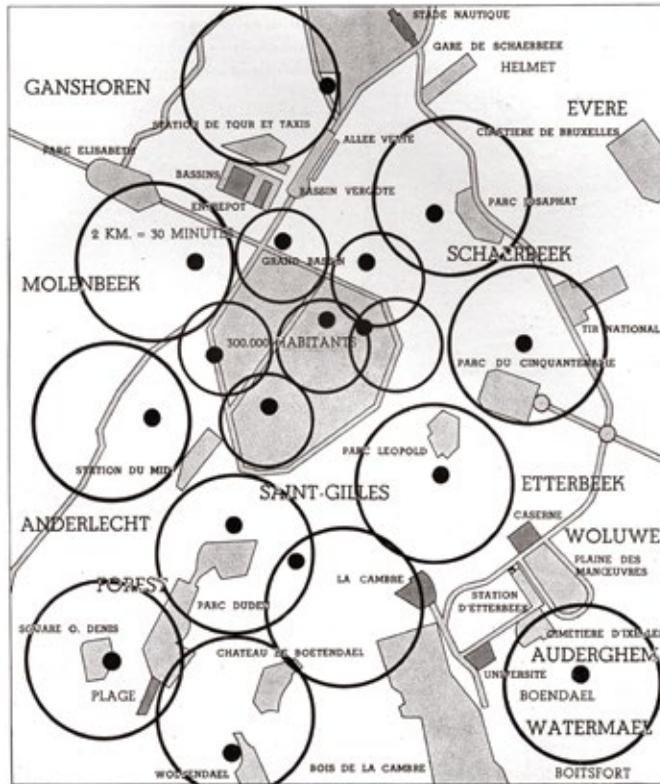
DES PISCINES ET DES PENSEURS

Durant l'entre-deux-guerres, le lien entre exercice physique et santé est définitivement établi. L'eau, l'air et le soleil, indispensables à l'hygiène de vie, sont désormais recherchés en abondance. Dans la revue *Bâtir* de juin 1934, l'artiste et théoricien Pierre-Louis Flouquet écrit que: «La santé publique ne dépend pas que de l'excellence du corps médical et du bon fonctionnement des hôpitaux et des sanatoriums. À côté des moyens curatifs énergiques dont dispose le pays, l'hygiène et le sport doivent être considérés comme de puissants moyens prophylactiques pour enrayer les risques de maladies et maintenir la santé physique et morale des masses populaires. Nul n'ignore désormais que la natation constitue le sport hygiénique par excellence. La développer et lui donner les moyens de se développer devraient donc compter parmi les soucis urgents des édilités. Les urbanistes modernes prévoient une harmonieuse répartition des espaces verts et des terrains de sports. À côté des parcs et des squares, ils préconisent la création d'un système de plaines de jeu et de piscines, closes et à ciel ouvert, capables d'exalter le goût de la vie physique et d'améliorer rapidement la moyenne de la santé publique.»

Pourtant, à cette époque, les occasions de nager restent très limitées à Bruxelles. Les autorités publiques, conscientes de la pénurie de piscines, cherchent l'inspiration dans les réalisations ultramodernes qui fleurissent un peu partout en Tchécoslovaquie, en Allemagne ou en Autriche. À titre de comparaison, alors que la région bruxelloise compte à peine quatre piscines communales dans les années 1920 (le bassin de l'Abattoir, les Bains d'Ixelles, de Schaerbeek et de Saint-Gilles), Vienne possède à elle seule 57 bassins communaux, dont 20 accessibles gratuitement aux enfants. En 1935, l'architecte et théoricien Gaston Brunfaut publie une étude qui, dans l'esprit rationnel des CIAM (Congrès internationaux d'Architecture moderne), donne un cadre scientifique à la planification et à la construction de nouvelles piscines. Il en ressort que toute ville de 20 à 30.000 habitants doit posséder un bassin de 25m et chaque groupe de



Deux années de suite, en 1934 et 1935, la revue d'architecture *Bâtir* consacre un numéro spécial aux piscines, véritables phénomènes de société. En couverture du n°33 de 1935 figure Le Lac aux Dames, tout juste construit à l'initiative du champion Martial Van Schelle (arch. Govaerts et Van Vaerenbergh). (©SPRB - CDBDU)



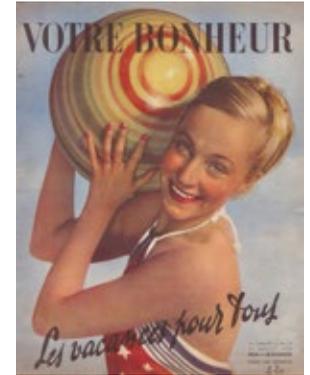
Gaston Brunfaut, étude des zones d'influence des piscines actuelles et futures, publié dans la revue d'architecture *Bâtir* n°19, juin 1934. (© SPRB – CDBDU)

100.000 habitants, un grand bassin sportif de 50m. Brunfaut conçoit un prototype de piscine bon marché et rentable, à implanter idéalement dans chaque quartier (c'est-à-dire «unité» de 50 à 100.000 têtes). Cette piscine comporte un bassin de 23x13m –mesures correspondant au volume d'eau le plus facile à chauffer–; sa façade sud doit être équipée d'une verrière à double vitrage qui peut s'ouvrir quand il fait assez chaud. Appliquant ce modèle au cas de Bruxelles, Brunfaut conclut la nécessité de prévoir un grand bassin sportif du côté de la place Saintelette, une série de bassins communaux (pour Bruxelles, dans les Marolles et rue de Laeken; à Anderlecht, Molenbeek-Saint-Jean, Uccle-Forest et Etterbeek), un stade nautique au pont Van Praet ainsi que des plages à Boitsfort, au parc Duden à Forest et à Dilbeek. Le contexte de la crise économique et de la hausse des coûts des constructions qu'elle entraîne entrave malheureusement ces beaux projets: les Bains de Saint-Josse seront la seule réalisation communale de l'entre-deux-guerres.

MENS SANA IN CORPORE SANO

Le contexte économique morose voit cependant naître un nouveau type de piscine: les solariums. Durant les années 1930, la mode se répand partout en Europe, et l'on voit fleurir, des rivages de la mer jusque dans les montagnes, ces nouveaux complexes de bains modernistes. On vient pour y nager en plein air; pour y jouer à toutes sortes de sports, mais aussi pour se détendre et prendre des bains de soleil. Véritables microcosmes, les solariums témoignent du profond changement de mentalité et de climat social: après le vote de la loi sur les congés payés en 1936, la majorité de la population a enfin accès aux loisirs et la natation, popularisée par les compétitions et les performances d'athlètes belges, devient l'un des sports les plus appréciés. Les solariums sont en outre le théâtre de la mixité, puisqu'hommes et femmes s'y baignent ensemble et s'y adonnent aux exercices de «culture physique» dans des tenues mettant en valeur les corps bronzés.

Architectes et théoriciens se passionnent pour le solarium, application parfaite de la pensée moderniste sur la lumière et l'air. Bruxelles suit cette fois assez vite la tendance, l'initiative venant d'investisseurs privés. Ces



Couverture de la revue *Votre bonheur*, juillet 1938. Vacances pour tous, une réalité depuis 1936 et la nouvelle formule magique du bonheur. (© Collection privée)

Le solarium d'Evere était implanté rue de Genève, à la lisière de Schaerbeek, et facilement accessible en tram et en bus depuis le centre ville. (Coll. Belfius Banque - Académie royale © SPRB)



constructions partagent de nombreuses caractéristiques, même à l'étranger: il s'agit le plus souvent de vastes complexes ouverts implantés à la périphérie d'une ville; le bassin de natation, central, occupe la majeure partie de l'espace; autour du bassin s'étendent des pelouses pour prendre les bains de soleil; enfin, le bassin est entouré de bâtiments bas et horizontaux surmontés de terrasses sur lesquelles se trouvent les différents services (caisse, cabines, mais aussi magasins et restaurants).

UN SOLARIUM AU CŒUR DE LA VILLE

En 1932, les architectes Emmanuel Govaerts et Alexis Van Vaerenbergh transforment l'ancienne piscine en plein air de la rue de la Glacière à Saint-Gilles (1884) en solarium. Ce sont les «Bains Van Schelle». Ils maintiennent l'ancien bassin de natation, conforme aux dimensions olympiques, mais repensent l'ensemble des bâtiments désormais constitués d'une ossature en béton recouverte de ciment. Interviewés dans la revue *Bâtir* en 1934, les architectes expliquent leur projet: «Les parties construites sont peintes en jaune clair, les fers forgés et les escaliers en vert jade. Cette combinaison de vert et de jaune donne à l'établissement un aspect lumineux, joyeux, bien propre au rôle que doit assumer une station sportive de pleine ville.»

Les nouveaux bâtiments entourent le bassin et comprennent, outre les cabines, une série d'équipements à vocation commerciale. Dans le hall d'entrée s'ouvrent trois boutiques où les baigneurs peuvent acheter des équipements sportifs; au premier étage, une vaste cafétéria, surplombée

Architecture moderniste aux formes géométriques pures et dynamiques pour les Bains Van Schelle, inaugurés en 1932. (Willy Kessels © Sofam - AAM)

À l'image du Palais de Glace, le solarium des Bains Van Schelle se transforme en hiver en piste de patin à glace. Le plancher amovible, placé sur le bassin, est recouvert d'une installation frigorifique qui permet d'avoir un sol glacé en 2 heures. (© Cercle d'Histoire de Saint-Gilles)



d'un niveau en mezzanine et dotée de grandes baies vitrées ouvrant sur le bassin, permet aux clients de suivre les compétitions de natation ou les matchs de waterpolo. Et pour couronner le tout, un toit-terrasse où l'on peut boire un verre, bronzer ou suivre un cours de gymnastique... La natation devient un spectacle en soi et un nouvel accessoire fait son apparition: la girafe, d'où se font les plongeurs les plus spectaculaires, flanquée de ses deux tremplins. Qu'il semble loin déjà le concept hygiéniste des piscines couvertes d'avant-guerre!

LUMIÈRE ET EAU... EN CIRCUITS ÉLECTRIQUES

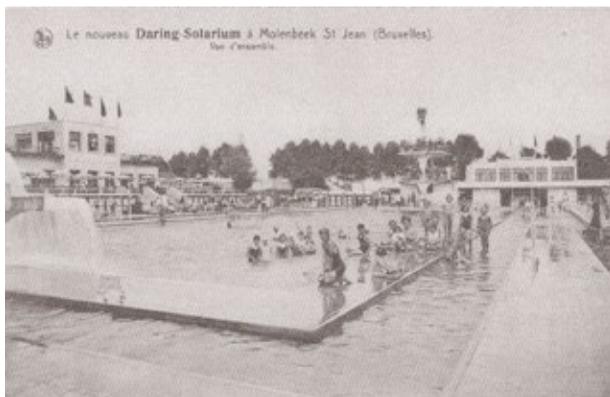
La modernité des Bains Van Schelle se manifeste aussi dans les installations techniques: les systèmes d'épuration d'eau et d'éclairage électrique sont alors ce qui se fait de plus performant. Des tubes néons procurent une «lumière douce et chaude d'une diffusion parfaite ne donnant aucune ombre et créant une atmosphère particulièrement confortable. Cette lumière est tellement naturelle, son éclairage est tellement exact que personne, parmi les nombreux visiteurs des Bains Van Schelle, ne s'aperçoit que le bien-être et la joie de vivre que l'on ressent proviennent en grande partie de cette lumière délicate, dans laquelle on se meut et qui donne aux couleurs plus de brillant, aux formes plus de charme!»

Pour l'épuration des eaux, Van Schelle fait installer pour la première fois à Bruxelles un système d'épuration en circuit fermé. Du coup, «l'eau est toujours saine et pure, ce qui n'est pas le cas même pour une eau constamment renouvelée non soumise à une épuration par circulation». Le nouveau procédé de «stérilisation scientifique» au chlore gazeux permet une épuration biologique et chimique en tuant au fur et à mesure les bactéries apportées par les baigneurs. Le dosage, beaucoup plus précis que dans la version liquide (le bon vieux système de la cruche d'eau de Javel!), est en outre facile à utiliser et économique.

L'eau prise dans la grande profondeur est d'abord nettoyée dans un appareil de décantation qui retient les grosses impuretés (cheveux, bonnets...). Elle est ensuite aérée et acheminée vers un filtre comportant une couche de matière colloïdale absorbante qui retient les matières organiques et inorganiques apportées par les baigneurs. Cette première filtration est complétée par une couche de silice concassés, avant de retourner dans le bassin, débarrassée de ses impuretés. L'appareil de stérilisation au chlore gazeux est raccordé sur les eaux aspirées par la pompe.



En marge du solarium de Saint-Gilles et de Westende, l'ancien champion de natation Martial Van Schelle ouvre aussi des magasins d'articles de sport. (© AAM)



Le « Daring Solarium » de Molenbeek (arch. Arthur Paulis) était construit sur les anciens terrains de football du Royal « Daring Club », auquel il doit son nom. © SPRB - CDBDU

DES SOLARIUMS AUX PORTES DE LA VILLE

Suite au succès des Bains Van Schelle, deux autres initiatives privées voient le jour: le solarium d'Evere ouvre ses portes en 1934, le « Daring Solarium » de Molenbeek-Saint-Jean vers 1935. Les investisseurs implantent ces nouvelles piscines de plein air dans des quartiers éloignés du centre-ville où le terrain est moins coûteux, pouvant dès lors « s'étendre en surface et

comporter de ce fait un arrière bassin destiné aux novices et aux enfants. » Pour éviter que l'herbe des pelouses ne se retrouve dans l'eau, le bassin est entouré d'un plan d'eau de faible profondeur qui sert d'immense pédiluve.

Les trois solariums connaissent un succès immense, les clients venant aussi bien de Bruxelles que des communes de la périphérie. À elle seule, la piscine de Molenbeek-Saint-Jean peut accueillir 800 nageurs par heure! Malheureusement, Van Schelle et le Daring ne survivent pas aux années 1960 et le solarium d'Evere ferme ses portes à la fin des années 1970, victimes d'une série d'étés maussades et de la difficulté d'entretien des bassins en béton directement soumis aux intempéries. Une perte bien dommageable puisque, selon les mots de l'architecte du Daring, « Qui construit un solarium, supprime un hôpital ». Non loin de Bruxelles, l'immense solarium de Hofstade, alors assidument fréquenté par les Bruxellois, constitue l'un des derniers exemples de ce type d'équipement.

PRESQUE UN SOLARIUM

Les communes répondent timidement au raz-de-marée des solariums. En 1936, Saint-Gilles décide de moderniser ses anciens bains, dont la structure d'origine, en bois et métal, est très abîmée. Il faut, en outre, faire concurrence aux Bains Van Schelle situés à un jet de pierre, dont la modernité, le confort, l'hygiène et la possibilité de prendre des bains de soleil assurent le succès. Les édiles communaux projettent d'abord l'aménagement d'une piscine supplémentaire en plein air et d'un bassin scolaire. Le coût étant trop élevé, on opte en 1939 pour une transformation, confiée à l'architecte communal Ingelbrecht.



Vue de l'intérieur de la piscine de Saint-Gilles, version « décapotée ». © Archives communales de Saint-Gilles

Celui-ci remanie en profondeur l'intérieur et les façades des bains: la piscine est raccourcie, passant à la longueur de 33,33 m afin de répondre aux normes olympiques. Des cabines sont rajoutées afin d'accueillir les nageurs toujours plus nombreux. Mais la nouveauté la plus remarquable est le toit du hall de natation qui peut entièrement s'ouvrir aux beaux jours. La verrière est en effet constituée de six plateaux qui glissent les uns sur les autres grâce à un système électrique, transformant la piscine couverte en solarium en un clin d'œil.

La fonction hygiénique est toujours à l'honneur dans les nouvelles installations: 20 bains individuels pour dames et 21 pour hommes sont aménagés à l'étage; les bains turcs sont maintenus dans leur état d'origine. En 1974, les bains communaux sont rebaptisés « Bains Victor Boin » en souvenir du champion de natation décédé cette année-là.

Victor Boin en 1904 aux (anciens) Bains Saint-Sauveur. Champion de Belgique de natation sur 100 m - 200 m - 500 m. International de water-polo. Deuxième au championnat du monde de natation sur 500 m (1904). © Coll. Sportimonium - Hofstade

Bains Victor Boin. Les douches, passage obligé avant de se jeter à l'eau. © Archives communales de Saint-Gilles



Des piscines Art Déco

SAINT-JOSSE, VINGT ANS APRÈS

Le projet de construction d'une piscine communale à Saint-Josse-ten-Noode est déjà discuté en 1912 au conseil communal. Un concours est lancé, prévoyant la construction de bains en même temps que celle de nouvelles maisons ouvrières remplaçant une impasse insalubre. Les architectes Joseph Bytebier et Charles Schaessens remportent le concours, mais la guerre et la crise qui s'ensuit retardent le début des travaux. En 1928, la commune donne son feu vert, mais les plans et les installations techniques prévues initialement (notamment l'épuration des eaux) sont déjà complètement dépassés et les architectes doivent revoir le projet dans son ensemble.

Située rue Saint-François, la façade des Bains de Saint-Josse mêle briques jaunes, pierre bleue et ciment, dans un jeu de lignes géométriques propre à l'Art Déco. (Alfred de Ville de Goyet © SPRB)

La piscine des Bains de Saint-Josse trône au centre d'un immense espace évidé sur quatre niveaux, couronné de fermes de béton armé en anse de panier. (Alfred de Ville de Goyet © SPRB)



En 1930, le chantier commence enfin. Malgré les changements apportés aux plans, le programme, conditionné par les petites dimensions du terrain, reste fidèle aux établissements de bains du début du siècle. La piscine occupe le cœur du bâtiment, tandis que bains individuels, douches et bains turcs sont installés aux étages. Pour les matériaux, les architectes se tournent vers une ossature en béton armé, plus résistante que les structures métalliques employées dans les premières piscines couvertes, alors déjà complètement rouillées.

Destinés à la classe ouvrière, les Bains de Saint-Josse se distinguent par le grand soin apporté aux plans et à la mise en œuvre des détails: marbres blanc et noir habillant le grand hall d'entrée, raffinement des bains turcs et de la façade... Bien qu'il s'agisse d'une des plus belles piscines de Bruxelles, elle est sévèrement décriée par les modernistes, qui la jugent «conçue sous le signe périlleux et combien démodé de l'architecture d'apparat», bien loin de leurs exigences de rationalité et de sobriété. Depuis les années 1990, elle est fréquemment condamnée à fermer ses portes afin de solutionner d'importants problèmes de stabilité dus à la destruction du béton par le chlore.

FOREST

En 1930, la commune de Forest confie à l'architecte Charles Riffart la construction, dans les rues de Fierlant et Berthelot, d'une école qui comprend une salle de gymnastique ainsi qu'une piscine qui servirait aussi de bains publics. Trois ans plus tard, l'école maternelle est ouverte, mais le chantier de la piscine s'éternise et il faut attendre 1947 pour que l'établissement de bains ouvre ses portes, bien qu'il ne soit complètement achevé qu'en 1950.

Les Bains de Saint-Josse et de Forest partagent de nombreuses caractéristiques comme le programme et le style architectural, ainsi que la durée interminable du chantier. En 1984 déjà, la commune de Forest décide de fermer les bains à cause du déficit trop important qu'ils engendrent. Revendus à un particulier, ils sont tour à tour réaffectés en discothèque, centre de création artistique puis mosquée.

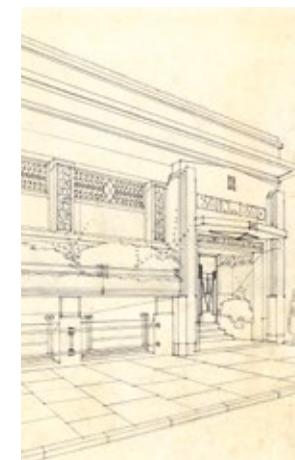
PLAISIRS PRIVÉS

Durant l'entre-deux-guerres, l'attrait pour les bains et les piscines se manifeste également dans l'architecture privée, notamment avec les deux exemples emblématiques que sont les piscines du Residence Palace et de



Bains de Saint-Josse, affiche non datée. (© AVB)

Bains de Forest, projet d'élévation dessiné par Charles Riffart (détail). (© AAM)



La seconde apogée des bains communaux

COMME AU DÉBUT DU SIÈCLE...

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il existe à peine une vingtaine de piscines publiques en Belgique. La région bruxelloise en compte moins de dix, dont la plupart sont en très mauvais état ou accessibles uniquement en été. Trois communes densément peuplées, Schaerbeek, Bruxelles et Anderlecht, décident alors de construire de nouvelles piscines qui partagent avec les bains communaux du début du siècle leur implantation au cœur de quartiers populaires et une double vocation d'hygiène et de sport.

De nombreux foyers ne sont, en effet, pas encore équipés de salles de bains et l'hygiène reste le plus souvent une affaire publique.

À Schaerbeek, l'échevin des Travaux publics et du Commerce, Émile Xhignesse, soutient, lors du conseil communal du 19 mars 1948, qu'«il est inconcevable qu'une commune de l'importance de Schaerbeek soit privée d'établissement de bains publics. Il ne faut pas perdre de vue qu'au moins les huit dixièmes des habitants n'ont pas de baignoire ou de salle de bains à domicile. Est-il admissible que ces gens n'aient pas l'occasion de se donner les soins les plus élémentaires d'hygiène dans un établissement public?» Construit entre 1950 et 1957 d'après les plans de l'architecte communal Laurent Senterre, le Neptunium comporte une série de bains-douches et baignoires qui prennent la relève des Bains populaires de la rue Kessels, fermés vers 1940. Dans les Marolles, les bains et douches installés au rez-de-chaussée des Bains de la rue du Chevreuil, inaugurés en 1953, remplacent également les anciennes installations du quartier, démolies dès 1954 et sont toujours en usage aujourd'hui.

La pratique de la natation s'est fortement développée depuis les années 1920 et les bassins s'adaptent à l'organisation de compétitions olympiques, pour lesquelles différents sous-multiples de 100m (25, 33,33 et 50) sont alors toujours acceptés. Le public, lui, s'installe sur les gradins qui remplacent les galeries du début du siècle. À Schaerbeek, la piscine olympique est, en outre, équipée d'une installation électrique



La piscine du Résidence
Palace, rue de la Loi.
(© AAM)

la Villa Empain, toutes deux signées par l'architecte suisse Michel Polak. La première (1922-1927) s'inscrit au sous-sol d'un vaste complexe regroupant 180 luxueux appartements. Conçue selon un schéma classique, avec un bassin central entouré de cabines au niveau du bassin et sur la galerie qui l'entoure, la piscine se distingue par sa décoration Art Déco raffinée: peintures murales à motifs pompéiens mêlant les tons bleu, rouge, vert et jaune, fontaine en marbre, jets d'eau. Elle est actuellement fermée afin d'être restaurée.

En 1930, Michel Polak est appelé à concevoir les plans d'une villa pour Louis Empain. Le jardin n'est qu'une majestueuse piscine à ciel ouvert, miroir d'eau dans lequel se reflètent les lignes strictes de la façade arrière.



Villa Empain, avenue Franklin Roosevelt.
(© CIVA)

À Anderlecht, la piscine est intégrée dans le complexe du CERIA, le Centre d'Enseignement et de Recherche des Industries Alimentaires et Chimiques. Les plans, conçus par Antoine et Michel Courtens, en collaboration avec André et Jean Polak et l'ingénieur Boloukhère, furent approuvés à l'issue d'un concours organisé en 1948. *La Technique des Travaux*, n°9-10, septembre-octobre, 1962, fig.1. (© SPRB - CDBDU)



qui permet l'éclairage subaquatique lors des compétitions organisées en soirée tandis que des micros immergés permettent aux moniteurs de communiquer avec les nageurs sans gêner les autres usagers de la piscine!

...AVEC LES AVANTAGES DU SOLARIUM

Mais ces nouveaux édifices communaux doivent également s'adapter aux nouvelles exigences d'un public désormais habitué à la modernité des solariums, ainsi qu'au changement des mentalités. Afin de pouvoir absorber les flots de visiteurs de plus en plus nombreux, le système des «cabines impersonnelles», décrit dans la revue *Bâtir*, s'impose un peu partout: «Ayant placé ses vêtements sur un portemanteau et ses souliers dans un sac spécial, le baigneur actionne un signal qui attire l'employé préposé au service du vestiaire. Par un guichet s'ouvrant du côté opposé à la porte de la cabine, il lui confie les vêtements recevant en échange un bracelet de caoutchouc portant un numéro d'ordre. Celui-ci permettra de redemander son vestiaire après le bain.» Les premiers casiers destinés aux vêtements des nageurs sont installés à Schaerbeek. Des cabines collectives, destinées aux écoles, aux clubs, ou à l'armée, sont désormais également classiques.

Les piscines de l'après-guerre reprennent également au programme des solariums l'idée de pouvoir pratiquer d'autres sports que la natation: les pelouses cèdent la place à des gymnases qui annoncent les complexes sportifs qui se développeront à partir des années 1960. Quant aux bars-

L'otarie en granit poli de René Harvent veille sur la «petite profondeur» du Neptunium. (© APEB)



buffets avec vue panoramique sur la piscine, ainsi que les salons de coiffure et de manucure qui complètent idéalement le programme des nouvelles piscines, ils s'inspirent de toute évidence de la vocation récréative des solariums.

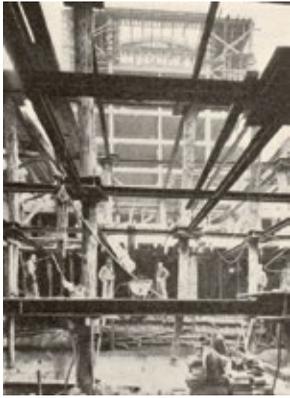
Enfin, l'accueil des enfants, tant pour l'apprentissage de la natation que pour le plaisir de pratiquer des sports aquatiques, est devenu primordial et il est désormais impensable de concevoir une piscine sans y inclure un bassin d'apprentissage de plus petites dimensions et profondeur. À Schaerbeek et Anderlecht, les piscines sont construites sur de vastes terrains qui permettent de placer côte à côte les deux bassins. Il en va tout autrement pour les nouveaux Bains de Bruxelles...



Le Neptunium, la piscine communale de Schaerbeek déroule une large façade de style paquebot aux lignes horizontales ponctuées d'une série de mâts. Arch. Laurent Senterre, 1957. *La Technique des Travaux*, n° 3-4, mars-avril 1958. (© SPRB - CDBDU)

À l'intérieur du Neptunium, le style paquebot s'affirme dans les galeries ponctuées de portes de cabines percées de hublots et devancées de rambardes aux angles arrondis. (© APEB)

La mosaïque en tesselles de verre de Murano de Géo de Vlamynck et les naïades en cuivre battu de Stan Hensen ornent le hall d'entrée du Neptunium. Cette œuvre marque l'entrée de la mythologie marine (Poséidon, Calypso, Triton...) dans l'univers des piscines. (Alfred de Ville de Goyet © SPRB)



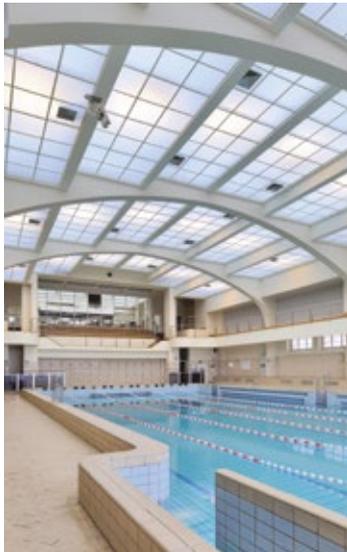
La stabilité fut le véritable défi du chantier des Bains de Bruxelles: 482 pieux Franki furent nécessaires pour assurer les fondations dans ce sol meuble. La Maison n° 2 février 1954 - pl. XXXIII. © SPRB - CDBDU

Toute en verticalité, l'étroite façade des Bains de Bruxelles est caractérisée par ses lignes modernistes accentuées par les deux mâts. (Georges De Kinder © SPRB)

Le bar des Bains de Bruxelles, avec vue plongeante sur le bassin du troisième étage. (Georges De Kinder © SPRB)

UNE AUDACIEUSE SUPERPOSITION

En 1949, le conseil communal de Bruxelles en confie le projet à l'architecte Van Nieuwenhuyze. Les dimensions modestes et la forme irrégulière du terrain contraignent l'architecte à superposer les deux bassins, disposition qui avait déjà été retenue en 1940 pour les Bains de la Sauvenière à Liège. Afin d'éviter l'affaissement de la structure, Van Nieuwenhuyze s'adjoint les services de l'ingénieur Boloukhère qui étudie la stabilité de la construction, d'autant plus qu'une nappe aquifère – d'où il faut pomper 350 millions de litres d'eau – est découverte à 5 m sous terre. Ils conçoivent une astucieuse construction de béton armé et précontraint, dans laquelle les deux piscines sont intégrées dans une structure indépendante de l'ossature générale du bâtiment. Le bassin scolaire est ainsi installé au premier étage, dans un hall scandé de robustes colonnes qui soutiennent le fond de la piscine olympique qui occupe un vaste espace au sommet du bâtiment. À défaut de pouvoir bénéficier en plein air des rayons bienfaisants du soleil durant toute l'année, les architectes cherchent à faire entrer un maximum de lumière naturelle dans les halls des bassins. Les nouvelles possibilités techniques, comme les murs rideaux, permettent d'ouvrir entièrement les murs situés au sud, tandis que d'immenses verrières placées en toiture prodiguent un éclairage zénithal.



Femme courant sur la plage à Knokke. Photo Émile Henri 't Serstevens, vers 1900. © IRPA

DU COSTUME BALNÉAIRE AU BIKINI

La naissance du costume de bain est intimement liée à la mode des bains de mer. Les villes côtières comme Ostende et Blankenberge attirent dès le début du XIX^e siècle une clientèle fortunée venue profiter des vertus thérapeutiques de la baignade en eau salée. Si l'on se baigne d'abord en chemise longue – pour les femmes –, ou tout nu – pour les hommes –, les premiers costumes de bain voient le jour vers 1860. Cherchant alors à cacher autant que possible les formes du corps, le costume féminin en jersey de laine compte jusque six pièces: pantalon bouffon, chemise, jupon, bonnet, bas et même chaussures!

Vers 1900, le costume de bain se réduit. Désormais composé d'une seule pièce qui recouvre toujours la plus grande partie du corps, il consiste en une longue tunique resserrée à la taille par une ceinture. Pour faciliter les mouvements dans l'eau, manches et col sont amovibles! Les cheveux sont protégés par un foulard.

Dans les années 1920, suivant une évolution générale des mœurs, le maillot de coton apparaît, dévoilant au passage les jambes jusqu'au haut des cuisses et dénudant bras et épaules. Sa coupe près du corps libère les mouvements des nageurs qui ne doivent plus se contenter de barboter dans l'eau. Millimètre par millimètre, la peau conquiert sa liberté et cherche les doux rayons du soleil: le hâle n'est plus comme autrefois la marque du travail aux champs, mais devient peu à peu l'apanage d'une classe libérée et sportive.

En 1932, Jacques Heim dessine le premier maillot deux pièces. En 1946, Louis Réart le baptise « Bikini » en souvenir de l'atoll où eut lieu le premier essai nucléaire américain. Ce maillot « an-atomique » est porté pour la première fois dans l'emblématique piscine Molitor à Paris. Le caractère scandaleux du bikini, popularisé par les stars de cinéma comme Brigitte Bardot et Marilyn Monroe, en assure le succès dès les années 1950. Le bikini continue son effeuillage jusqu'à devenir monokini dans les années 1960.



Le bonnet de bain en caoutchouc fait son apparition durant l'entre-deux-guerres. *Tourisme : la plage d'Ostende, 1930*, reportage photo de Jacques Hersleven. © IRPA

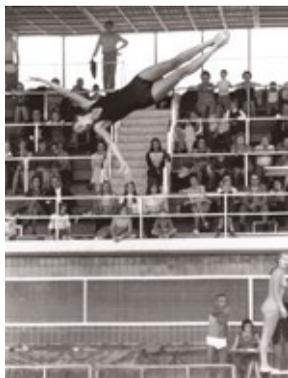


Le bikini des années 1930 monte jusqu'au nombril. Il se réduira dans les décennies suivantes jusqu'à devenir un morceau de tissu symbolique qui ne cache... presque plus rien. *Votre bonheur, juillet 1938*. © Collection privée



Simplement noué par des ficelles, le bikini se fait de plus en plus petit. *Jour de France, février 1971*. © Collection privée

À chaque commune sa piscine



Le Poséidon à Woluwe-Saint-Lambert (arch. Isia Isgour, 1964), lors d'une compétition de plongeurs dans les années 1970. (© asbl Poséidon)

La piscine Poséidon vue de l'extérieur dans les années 1960. (© asbl Poséidon)

La piscine Longchamp à Uccle, construite entre 1967 et 1971 (arch. De Meutter et Koning). La Technique des Travaux, n° 345, janvier 1974. (© SPRB - CDBDU)

SPORTIVEMENT VÔTRE

Si les piscines des années 1950 perpétuent le modernisme de l'entre-deux-guerres, caractérisé par des volumes arrondis et des références « paquebot » ou machinistes, les années 1960 et 1970 sont marquées par un vent de modernité, avec un nombre impressionnant de réalisations. Témoins de la politique volontariste des communes en matière d'équipements novateurs, elles s'implantent sur de vastes terrains à l'écart des centres urbains et s'intègrent à des complexes sportifs où se pratique un nombre de sports sans cesse croissant. La dimension sportive est désormais prédominante et les bassins de natation accueillent, en plus des clubs de natation, de nouvelles disciplines comme la plongée, la nage synchronisée, l'aquagym... tandis que dans les salles du complexe, on s'adonne à des sports aussi divers que le football, le tennis, l'escrime, l'escalade, le tir à l'arc, l'athlétisme, les arts martiaux ou le yoga. L'apprentissage de la natation, généralisé à l'ensemble des écoles primaires, se fait de plus en plus tôt, jusqu'à l'accueil des bébés-nageurs dans le courant des années 1980.

STRUCTURES AÉRIENNES

Quelques réalisations se démarquent, grâce aux recherches menées par les architectes et ingénieurs sur l'espace, la fonctionnalité et la lumière. C'est le cas du Poséidon, construit à côté de la maison communale de Woluwe-Saint-Lambert. L'architecte conçoit pour le hall des bassins une structure aérodynamique composée de sept portiques en béton précontraint constituée de poutres en V dont le point central est dévié: le grand bras correspond au plafond surmontant les bassins; le petit bras recouvre les tribunes. Du côté du solarium, les piliers des portiques sont inclinés, le vitrage passant à l'arrière comme une peau continue de verre, tandis que, sur une hauteur de 3 m à partir du sol, le mur rideau est vertical, cette rupture permettant de casser la monumentalité et d'ouvrir facilement les portes.



Vue du solarium du Poséidon, années 1970. (© asbl Poséidon)



En 1965, la commune de Woluwe-Saint-Lambert commande à l'architecte Isia Isgour les plans d'une patinoire à glace à ciel ouvert: 21 km de tuyaux remplis d'ammoniac réfrigèrent la piste! (© asbl Poséidon)





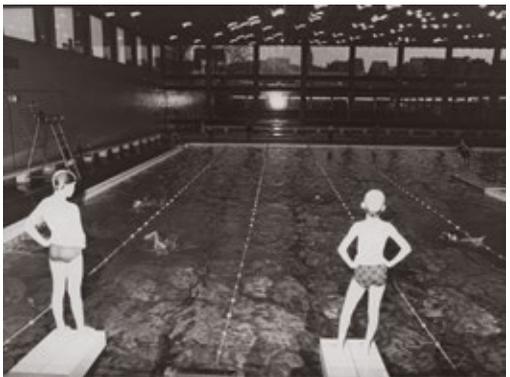
Vue aérienne de la structure porteuse de la piscine Longchamp. *La Technique des Travaux*, n° 345, janvier 1974. © SPRB - CDBDU



Ravagée par un incendie en 2008, la piscine Longchamp a subi une profonde restauration suite à laquelle les faux plafonds d'origine en cèdre à claire-voie ont été enlevés. *La Technique des Travaux*, n° 345, janvier 1974. © SPRB - CDBDU

À Uccle, les architectes C. De Meutter et J. Koning conçoivent une piscine sur un terrain établi au sommet d'une butte. Les locaux pouvant se passer de lumière naturelle (vestiaires, douches, salles techniques...) sont enfouis afin de conserver un maximum de surface libre pour établir au-dessus du sol le hall des bassins ainsi que les indispensables buvette et solarium. Piscines et buvette sont intégrées dans un vaste hall de plan carré « couvert d'une seule portée, sans aucun appui intermédiaire, au moyen d'un voile à double courbure dont les poutres de rive couronnent les montants métalliques de façades. La surface de couverture elle-même est constituée par un parabololoïde hyperbolique défini et matérialisé par deux nappes de câbles inversés sur lesquels posent des tôles en acier inoxydable. La structure entière apparaît clairement, aussi bien en toiture que dans les façades réalisées en ossature métallique légère. » (*La Technique des Travaux*, janvier 1974).

À Laeken, les architectes De Meutter et Koning conçoivent en 1972 une piscine qui constitue l'exception: construite entre mitoyens et non dans un environnement paysager comme c'est le cas de ses contemporaines, elle comporte en outre des bains publics destinés à la population du quartier. © AVB

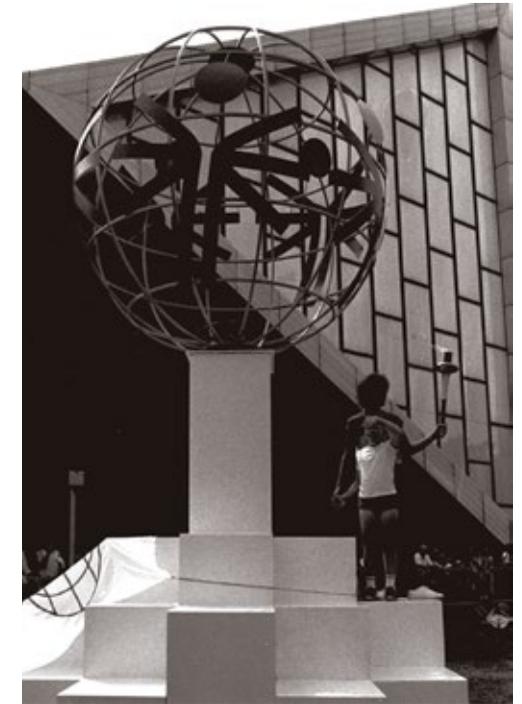


UNE CITÉ POUR LES SPORTS

La piscine de Woluwe-Saint-Pierre se démarque quant à elle par l'ampleur du programme qui y est réalisé. Construite à l'emplacement de l'ancien champ de courses de Stockel, elle est intégrée à un immense complexe sportif inauguré en trois phases comprenant une école secondaire technique d'éducation physique (ITSSEP - Institut technique secondaire supérieur d'Éducation physique). Dans la lignée esthétique des exemples précédents, les architectes Aerts et Ramon affirment une structure métallique audacieuse en V inversé. La piscine olympique est équipée d'un plancher mobile en polyester armé bleu clair réglable à cinq hauteurs différentes pour pouvoir disposer soit d'un bassin olympique de 50m de longueur avec minimum 2m de profondeur; soit de deux bassins distincts séparés par un ponton mobile: un bassin d'entraînement de 33m et un bassin destiné aux enfants, de 30 à 80cm de profondeur. Cet ingénieux système, qui avait déjà été placé à la piscine de Molenbeek-Saint-Jean, présente l'avantage de permettre la pratique simultanée de la nage d'initiation, de perfectionnement, récréative, sportive et du water-polo. En 2001, un revêtement en acier inoxydable a été posé dans la cuve.

La piscine de Woluwe-Saint-Pierre, aujourd'hui Sportcity, conçue par les architectes René Aerts et Paul Ramon est inaugurée en 1975. © Commune de Woluwe-Saint-Pierre - Archives de l'urbanisme

Le complexe sportif de Woluwe-Saint-Pierre accueille pour la première fois en 1985 les *Special Olympics*, destinés aux athlètes atteints d'un handicap mental. © Commune de Woluwe-Saint-Pierre - Archives de l'urbanisme



LES COMMUNES SE JETTENT À L'EAU



À Molenbeek-Saint-Jean, la piscine Louis Namèche (arch. Brunswyck, Wathelet et Aelbrecht, 1972) porte le nom d'un ancien ministre de la santé publique. Typique du brutalisme des années 1970, elle se distingue par la mise en œuvre de différents types de béton et la mise en évidence de la structure portante. (Alfred de Ville de Goyet © SPRB)



Le Calypso à Watermael-Boitsfort (arch. Claude Goelhen et C. du Bus de Warnaffe, 1970) est caractérisé par une vaste toiture en double pente créant jeu de volume intéressant. (Alfred de Ville de Goyet © SPRB)



L'Espadon à Etterbeek (Altiplan architectes, 2002) remplace une ancienne piscine construite en 1976 et presque entièrement détruite par un incendie vingt ans plus tard. Pour cette nouvelle construction, les architectes utilisent une charpente en bois, comme celle récemment placée à la piscine de Saint-Gilles. L'économie d'énergie et de consommation d'eau, peu prise en compte jusque-là, joue enfin un rôle important. (© Altiplan)



Projet pour la piscine de Neder-over-Heembeek, vers 1980. (© AVB)



À Evere, le Triton (arch. Rémy Van Den Looven et Ray Huyghebaert, 1977) affiche un plafond plat répondant avec simplicité à la surface de l'eau qui affleure. Le sol en carreaux de céramique se prolonge à l'extérieur par un solarium engazonné (Marcel Vanhulst © SPRB)



La piscine de Ganshoren (arch. M. Van Campenhout, 1972) a bénéficié d'une restauration en profondeur et est à nouveau accessible au public depuis 2014. (Marcel Vanhulst © SPRB)

RIRES ET MURMURES

Dans le courant des années 1960, la majorité des habitations bruxelloises est enfin dotée de salles de bains privées, libérant dès lors les piscines de leur fonction première de bains publics. En revanche, les bains de sudation y réapparaissent sous la forme des saunas scandinaves suivis, quelques années plus tard, par des bains turcs ou hammams et des jacuzzis parfumés. Ces nouvelles installations actualisent la quête de bien-être d'une société où le loisir est effectif et le cosmopolitisme vécu au quotidien. En réponse à l'émergence des paradis aquatiques dans les années 1980, les piscines communales misent sur la dimension ludique. Les enfants, désormais familiarisés dès leur plus jeune âge avec l'eau, en deviennent les principaux clients. Au début des années 1990, la piscine de Woluwe-Saint-Pierre se transforme ainsi en paradis aquatique rivalisant avec les plages des tropiques: une eau à 27°C dans une atmosphère de 29°C. Vaste plaine de jeux aquatiques, elle propose aux nageurs «un toboggan sinueux de 40m et son mini pour les petits, une fontaine à rideau d'eau, 20m² d'eaux bouillonnantes au centre du bassin, des radeaux, des bouées, des matelas et des ballons». Et le samedi matin, il y a même moyen de prendre son petit déjeuner au bord de l'eau! Pas sûr que les hygiénistes auraient apprécié...

Dernier jalon de cette évolution, les centres de *wellness*: dédiés aux citadins en quête de bien-être, ils fleurissent aux quatre coins de la capitale.



Piscine de Woluwe-Saint-Pierre, sous les palmiers.
(© Commune de Woluwe-Saint-Pierre - Archives de l'urbanisme)



L'Espadon à Etterbeek accueille les bébés dans une pataugeoire aux contours chantournés dont la température s'approche de celle du bain.
(© Altiplan)

Ouvert sur le plateau du Heysel en 1989, Océade combine, avec ses 14 toboggans et un espace bien-être, aventure et détente. Malgré l'immense succès qu'il rencontre, le futur du parc aquatique est incertain.
(© Océade)

Ouvert à Uccle en 2004, Nemo33 possède une fosse de plongée de 33 m de profondeur, une des plus profondes au monde. La piscine est alimentée par une source d'eau naturelle et potable!
(© Nemo33)

La Région de Bruxelles-Capitale bénéficie aujourd'hui d'une grande variété de piscines. On peut y nager, mais aussi y pratiquer toutes sortes de sports et se détendre. L'accès à l'eau, puis aux bains et enfin aux piscines, favorisé par les idées hygiénistes et soutenu tout au long du XX^e siècle par le dynamisme des communes ou des initiatives privées, a généré une typologie nouvelle reflétant l'évolution de l'hygiène et de la pudeur, mais aussi les besoins de se détendre et, tout simplement, d'éprouver du plaisir à jouer dans l'eau.

Bains et piscines, soumis à l'agression permanente des émanations de chlore et d'un taux d'humidité maximal, constituent un patrimoine architectural particulièrement fragile. Si les solariums et les premiers bains publics ont tous disparu du paysage bruxellois, de précieux témoins de cette histoire subsistent, comme la piscine d'Ixelles, qui constitue l'unique exemple du début du XX^e siècle, ainsi que les Bains de Saint-Josse et de Saint-Gilles, représentatifs de l'entre-deux-guerres. Mais la nécessité pour les piscines de s'adapter continuellement aux normes de sécurité et d'hygiène ainsi qu'aux exigences du public constitue un défi de taille pour leur pérennité.



ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

BODEUX, J., *La Natation*, Bière, Paris, 1947.

BOQUET, Fr., HOUSSIAU, J. et SYMONS, Th., *Se baigner à Bruxelles. Du temps des baignades au temps des loisirs*, Historia Bruxellae n° 6, Musée de la Ville de Bruxelles, 2005.

HEYMANS, V., *Les Dimensions de l'ordinaire*, L'Harmattan, Paris, 1998.

de COURTIVRON (vicomte), *Traité complet de natation : essai sur son application à l'art de la guerre*, Éditions ÉP&S, 1995 (réédition).

MEYFROOTS, Gr., *Een architectuurhistorische en typologische studie van de openbare en publiek toegankelijke zwembaden en badinrichtingen van het huidige Brussels Gewest van circa 1850 tot 1960*, mémoire de licence non publié, Vrije Universiteit Brussel, 1996.

«Schwimmbäder – Piscines – Piscine», dossier spécial de la revue *Kunst + Architektur in der Schweiz* (k+a), n° 2, Bern, 2013.

TERRET, Th., *Naissance et diffusion de la natation sportive*, L'Harmattan, Paris, 1994.

La Piscine d'Ixelles a 100 ans (1904-2004), échevinat des Sports et des Transports, commune d'Ixelles, 2004.

Dans la même collection

1. LE CINQUANTENAIRE ET SON SITE (FR - NL - ESP - GB)
2. LE CIMETIÈRE DU DIEWEG (FR - NL)
3. LA GRAND-PLACE DE BRUXELLES (FR - NL - ESP - GB)
4. LE QUARTIER DU BÉGUINAGE (FR - NL)
5. LE HEYSEL (FR - NL - ESP - GB)
6. L'AVENUE LOUIS BERTRAND ET LE PARC JOSAPHAT (FR - NL)
7. TROIS VISAGES DE PASSAGES AU XIX^E SIÈCLE GALERIES SAINT-HUBERT - GALERIE BORTIER - PASSAGE DU NORD (FR - NL - ESP - GB)
8. ANDERLECHT LA COLLÉGIALE - LE BÉGUINAGE - LA MAISON D'ERASME (FR - NL)
9. LE SABLON LE QUARTIER ET L'ÉGLISE (FR - NL - ESP - GB)
10. LE QUARTIER DES ÉTANGS D'IXELLES (FR - NL)
11. LE QUARTIER SAINTE-CATHERINE ET LES ANCIENS QUAIS (FR - NL)
12. LE PARC LÉOPOLD ARCHITECTURE ET NATURE (FR - NL - ESP - GB)
13. LE QUARTIER DES SQUARES (FR - NL - ESP - GB) MARGUERITE, AMBIRIX, MARIE-LOUISE ET GUTENBERG
14. LE SQUARE ARMAND STEURS À SAINT-JOSSE-TEN-NOODE (FR - NL)
15. LE QUARTIER ROYAL (FR - NL - ESP - GB)
16. LE QUARTIER DE L'OBSERVATOIRE À UCCLE (FR - NL)
17. L'AVENUE DE TERVUEREN (FR - NL)
18. LA VALLÉE DE LA WOLUWE (FR - NL)
19. L'AVENUE LOUISE (FR - NL)
20. LES BOULEVARDS DU CENTRE (FR - NL)
21. SAINT-GILLES DE LA PORTE DE HAL À LA PRISON (FR - NL)
22. LES BOULEVARDS EXTÉRIEURS DE LA PLACE ROGIER À LA PORTE DE HAL (FR - NL)
23. LE QUARTIER SAINT-BONIFACE (FR - NL)
24. LE QUARTIER NOTRE-DAME-AUX-NEIGES (FR - NL)
25. LES CANAUX BRUXELLOIS (FR - NL)
26. MARCHÉ S DU PENTAGONE (FR - NL)
27. IMPASSES DE BRUXELLES (FR - NL)
28. UCCLE, MAISONS ET VILLAS (FR - NL)
29. LA PREMIÈRE ENCEINTE (FR - NL)
30. LE BOIS DE LA CAMBRE (FR - NL)
31. LE PALAIS DE JUSTICE (FR - NL)
32. L'ABBAYE DE LA CAMBRE (FR - NL)
33. L'AVENUE MOLIÈRE ET LE QUARTIER BERKENDAEL (FR - NL)
34. LES CITÉS-JARDINS LE LOGIS ET FLORÉAL (FR - NL)
35. CINÉMAS BRUXELLOIS (FR - NL)
36. LA RUE AUX LAINES ET SES DEMEURES HISTORIQUES (FR - NL)
37. LE DOMAINE ROYAL DE LAEKEN (FR - NL)
38. CIMETIÈRES ET NÉCROPOLES (FR - NL)
39. HISTOIRE DES ÉCOLES BRUXELLOISES (FR - NL)
40. LES BOULEVARDS EXTÉRIEURS DE LA PORTE DE HAL À LA PLACE ROGIER (FR - NL)
41. L'ABBAYE DE DIELEGHEM (FR - NL)
42. L'ANCIEN PALAIS DU COUDENBERG (FR - NL - GB)
43. LES IMMEUBLES À APPARTEMENTS DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES (FR - NL)
44. LA CITÉ ADMINISTRATIVE DE L'ÉTAT (FR - NL)
45. L'HÔTEL COMMUNAL DE SCHAERBEEK ET LA PLACE COLIGNON (FR - NL)
46. LES MAROLLES (FR - NL)
47. AU CŒUR DE FOREST ÉGLISE SAINT-DENIS, ABBAYE, MAISON COMMUNALE (FR - NL)
48. BRUXELLES ET SES CAFÉS (FR - NL)
49. LE PATRIMOINE RURAL (FR - NL)
50. LE PATRIMOINE MILITAIRE (FR - NL)
51. BRUGMANN L'HÔPITAL-JARDIN DEVICTOR HORTA (FR - NL)
52. GANSHOREN ENTREVILLE ET NATURE (NL - FR)
53. LE QUARTIER DE L'ALTITUDE CENT (NL - FR)

Collection Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire

Faire découvrir les multiples joyaux du patrimoine de Bruxelles, tel est l'objectif de la collection **Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire**.

Histoire, anecdotes, documents inédits, illustrations anciennes, considérations urbanistiques, architecturales et artistiques, autant de facettes qui exciteront la curiosité du lecteur-promeneur.

Piscines et bains publics à Bruxelles

En Région bruxelloise, chaque commune, à quelque exception près, possède sa piscine publique. Elles sont aujourd'hui si fréquentées qu'il est difficile d'imaginer qu'il y a un peu plus de cent ans, elles n'existaient tout simplement pas.

Saviez-vous que les premières piscines ont vu le jour avant tout pour des raisons d'hygiène et non dans un but sportif? Qu'étaient les «écoles de natation»? Qu'appelait-on le «Honnekensbad»? Où la première piscine couverte de Bruxelles a-t-elle été implantée? Saviez-vous que pendant l'entre-deux-guerres Bruxelles ne comptait pas moins de trois piscines de plein air?

Ce nouvel opus de la collection répond à ces questions et retrace l'histoire des piscines bruxelloises: un récit fascinant d'architecture, d'ingénierie technique, de sports, de mode et d'émancipation sociale.

Rudi Vervoort,
Ministre-Président du Gouvernement
de la Région de Bruxelles-Capitale,
chargé des Monuments et des Sites



BRUXELLES DÉVELOPPEMENT URBAIN
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

